

> DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS ACCRÉDITÉES PRO-Q-KINÉ, À UN COÛT RÉDUIT !

LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LA MOTRICITÉ DE L'ULB & LE CENTRE DE FORMATION ULB HELSCI PROPOSENT DE NOMBREUSES FORMATIONS ACCRÉDITÉES PRO-Q-KINÉ, DONT CERTAINES RÉPONDENT AUX **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES (QPP)** POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES, À DES COÛTS RÉDUITS GRÂCE AUX CHÈQUES-FORMATION !

FORMATIONS QPP

- > CU en Kinésithérapie Cardiovasculaire
238 CF / 24 points
- > CU en Kinésithérapie Neurologique
214 CF / 24 points
- > CU en Thérapie Manuelle
525 CF sur 2 ans / 24 points
- > CIU en Kinésithérapie Pédiatrique
266 CF / 24 points

CERTIFICATS & FORMATIONS COURTES

- > CIU en Activités Physiques et Prévention santé
126 CF / accréditation PQK en cours de demande
- > CU en Pathologies en milieu sportif
210 CF / accréditation PQK en cours de demande
- > Formation en Kinésithérapie de la main
35 CF / 24 points



Depuis le 1 janvier 2015 & suivant l'arrêté royal du 22/04/14, les **titulaires d'un diplôme en kinésithérapie** ont la possibilité de demander un **agrément pour 6 qualifications professionnelles particulières (QPP)**.



Il est essentiel pour le kinésithérapeute de maintenir et de renforcer continuellement la **qualité**. C'est pourquoi un système d'**amélioration de la qualité** a été mis en place. Les kinésithérapeutes qui répondent aux critères peuvent bénéficier d'une **prime de qualité INAMI** d'une valeur de **2.000€** & être repris dans le **REGISTRE DE LA QUALITÉ** (plateforme digitale ouverte au grand public).



Les **Chèques-Formation** permettent de bénéficier d'une aide financière pour **se former**. D'une valeur de 30€, il correspond à 1 heure de formation pour laquelle vous bénéficiez d'un **subside de 15€**. Le nombre de chèques par année civile dépend du statut (indépendant à titre principal ou complémentaire) ou de la taille de l'entreprise.

INSCRIPTION

<http://helsci.ulb.be>

CONTACT

02/555 85 17

helsci@ulb.be

[facebook/ULBHeLSci](https://www.facebook.com/ULBHeLSci)

